



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION COROT ENTRAIDE

ET DU CHRS GUTENBERG

A L'OCCASION DE SON INAUGURATION OFFICIELLE

COROT ENTRAIDE

Association loi 1901 reconnue œuvre de bienfaisance

4 rue Corot 75 016 PARIS

Tél. : 01 45 24 54 46 / Fax : 01 45 20 28 30

Email : contact@corot-entraide.org

Web : www.corot-entraide.org

Président : Régis d'Hérouville

CHRS GUTENBERG

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

17 rue Gutenberg 75 015 PARIS

Tél. : 01 58 01 18 80

Email : centre.gutenberg@corot-entraide.org

Directeur : Laurent Henle

Pour toute information complémentaire :

Communication :

Odile Hoenn

Tél. : 01 45 24 54 46

hoenn.corot@orange.fr

Paris, Décembre 2009



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION COROT ENTRAIDE
ET DU CHRS GUTENBERG
A L'OCCASION DE SON INAUGURATION OFFICIELLE

SOMMAIRE

<i>L'association Corot Entraide</i>	p.3
I. La situation des jeunes SDF à Paris	p.3
II. L'accueil des jeunes au Centre Corot	p.4
III. Le projet de création d'un CHRS	p.5
IV. Le CHRS Gutenberg	p.5
V. Premier bilan de l'activité du Centre Gutenberg	p.10
 <i>Parcours de vie et témoignages</i>	 p.13
<i>Corot Entraide en bref</i>	p.15

L'Association Corot Entraide

L'association Corot Entraide existe depuis 35 ans.

Pionnière, avec la création dans les années 80, du premier lieu d'accueil spécifique pour les jeunes de 18 à 24 ans en grande difficulté, à Paris, Corot Entraide s'est donnée entre autres missions, celle d'héberger et d'accompagner ces jeunes, pour franchir un premier pas vers l'insertion.

Avec l'appui d'accueillants bénévoles et de permanents sociaux, elle mène son action d'urgence au Centre Corot (4 rue Corot 75 016 Paris) où elle accueille, héberge et accompagne vers un projet d'insertion environ 220 jeunes chaque année.

Avec l'appui de la Ville de Paris et de la DASS, Corot Entraide a ouvert, le 1er décembre 2008, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), le Centre Gutenberg (17 rue Gutenberg 75 015 Paris), un lieu de vie où la qualité des conditions de vie et d'encadrement proposées, devraient aider les jeunes, déjà un peu avancés dans leur parcours, à mener à bien leur projet d'insertion.

I - La situation des jeunes SDF à Paris

A Paris, aujourd'hui, plus d'une personne sur 4 à la rue est un jeune.

Leur nombre est estimé au minimum à 2 500, probablement plus. On dénombre presque autant de jeunes filles que de garçons et beaucoup d'entre eux ont moins de 21 ans.

Les causes les plus fréquemment observées sont liées :

- à l'insuffisance de la prise en charge :
 - o des jeunes majeurs au sortir de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
 - o des fragilités de santé,
 - o des sorties d'hôpitaux, de prison...

- aux ruptures familiales, à la suite :
 - o d'un deuil, d'un divorce,
 - o de violences domestiques et sexuelles, pour les filles comme pour les garçons,
 - o d'un mariage forcé...

II- L'accueil des jeunes au Centre Corot

Le Centre Corot a pour mission, **l'accueil et l'hébergement d'urgence accompagné** pour des jeunes de 18 à 24 ans, sans domicile, à Paris, et **entamant une démarche d'insertion**.

Qui sont-ils ? Ils ont entre 18 et 24 ans : pas assez vieux pour bénéficier du RSA (il est accordé à partir de 25 ans), plus assez jeunes pour être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

En errance de foyer en foyer depuis l'enfance pour certains, en rupture récente à la suite d'incidents pour d'autres, issus de familles éclatées ou de familles ne pouvant plus subvenir à leurs besoins, tous ont un passé familial chaotique qui les a rendu fragiles. Violence de la rue, solitude, perte des repères aggravent une situation sociale souvent déjà difficile.

Retrouver un toit est la première protection vitale.

Ces jeunes sont adressés à Corot Entraide par les 5 Missions Locales parisiennes, des associations d'accompagnement ou par le Samu Social, **lorsqu'ils manifestent la volonté de sortir de leur situation**.

L'accompagnement proposé par le Centre Corot

L'hébergement, assuré par Corot Entraide en chambre dans différents hôtels situés à Paris, est lié à un contrat d'accompagnement vers un projet d'insertion défini par le jeune : emploi, formation, avec, au minimum, un rendez vous hebdomadaire au Centre Corot.

L'accompagnement, mené par un accueillant bénévole avec l'appui des permanents sociaux de l'association et en lien avec ses référents sociaux, les animations et les activités socioculturelles proposées, vont permettre progressivement au jeune de **retrouver confiance** en lui et en les autres, de s'ouvrir à la société et de **progresser vers l'autonomie**, en attendant **une évolution** vers un centre d'hébergement, un foyer de jeunes travailleurs, une résidence sociale ou un autre hébergement...

Que deviennent les jeunes accueillis ? L'hébergement d'urgence proposé par le Centre Corot, même d'une durée relativement courte - la **durée moyenne d'un parcours d'insertion est de 120 jours** - permet à certains de maintenir un emploi, à d'autres de faire face à des difficultés de santé ou encore de passer d'une formation à un emploi.

Comparativement à leur situation au moment de leur entrée :

- **67%** des jeunes quittent Corot Entraide en ayant accédé à un hébergement stable, (dont **43%** en CHRS* ou en FJT*, **11%** en résidence sociale).
- **54%** avec un emploi (en CDI pour la moitié d'entre eux), **10%** avec une formation professionnelle.

*CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

III- Le projet de création d'un CHRS

Constatant le peu de places disponibles et le faible nombre d'endroits à Paris où des jeunes peuvent consolider le travail d'insertion déjà entrepris, **Corot Entraide a pris l'initiative d'un projet de création d'un tel centre**, qu'elle a pu développer et faire aboutir avec **la Ville de Paris et la DASS**.

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'immeuble situé au 17 rue Gutenberg dans le XVe arrondissement ont été menés par **la Ville de Paris avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris** avec un financement partagé entre **la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, et l'Etat**.

Envisagé dès 2003, par Elise Dormagen, alors présidente de l'association, son étude et sa réalisation ont demandé plusieurs années mais ont finalement permis son ouverture en **décembre 2008**.

La responsabilité de la gestion du Centre a été confiée à Corot Entraide. Cette démarche marque la reconnaissance et la confiance qui sont accordées à l'association par la Ville de Paris et la DASS.

100 % du budget du fonctionnement du Centre est couvert par une subvention de l'État versée par les services de la DASS de Paris, dans le cadre d'une Convention triennale signée par l'Association.

IV - Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Gutenberg

Pour les jeunes dont **la démarche d'insertion est en cours mais dont la progression reste fragile**, le CHRS Gutenberg propose un lieu d'hébergement individuel qui leur permet de poursuivre leur parcours, tant professionnel que personnel, dans de très bonnes conditions matérielles et psychologiques.

Il était entendu, d'emblée, que Corot Entraide et d'autres associations accueillant le même type de jeunes en voie d'insertion, y auraient accès ; c'est donc le cas aujourd'hui.

Qui sont les jeunes résidents ?

Le CHRS Gutenberg est ouvert aux **jeunes adultes, femmes et hommes isolés, âgés de 18 à 24 ans ayant déjà commencé un parcours d'insertion** (formation qualifiante courte, emploi à temps partiel...). Une participation financière à l'hébergement est demandée (fixée par arrêté préfectoral à 15 % des ressources mensuelles). L'hébergement au CHRS viendra temporairement soutenir l'effort d'insertion entrepris, avant une évolution vers un hébergement plus autonome : résidence sociale, Foyer de Jeunes Travailleurs ou logement indépendant.

L'aménagement du CHRS

Le centre dispose de **31 chambres, meublées et équipées d'un coin cuisine et d'une salle de douche**. Une autonomie pour la préparation des repas et l'entretien de la chambre est requise.

Les espaces collectifs comportent une tisanerie au rez de chaussée comme lieu d'échange, de repas, de réunion. En sous-sol, une salle permet le déroulement d'ateliers et autres temps collectifs.

Comment se déroule l'accompagnement ?

L'accompagnement est assuré par **l'équipe socio-éducative** du CHRS, composée de **9 salarié(e)s** (7 équivalents temps plein) :

Un directeur : responsable du Centre et garant de la prise en charge individuelle et collective des résidents, du suivi de la gestion administrative et financière, des relations avec les partenaires. (*Formation : Educateur Spécialisé (3 ans) et formations supérieures universitaires*).

Une conseillère en Economie Sociale et Familiale et adjointe de direction : responsable de l'accompagnement individuel de 12 jeunes, de la coordination de l'équipe, du partenariat lié aux modalités de sortie, du Centre en l'absence du Directeur. (*Formation : BTS en économie sociale et familiale*).

Une conseillère ESF : responsable de l'accompagnement individuel de 19 jeunes. Elle participe à l'élaboration du fonctionnement des actions pédagogiques, contribue à la mise en

place du partenariat, mène des actions autour de la vie quotidienne; entretien des chambres, équilibre alimentaire, organisation administrative, budget... (*Formation : BTS en économie sociale et familiale et une année de spécialisation en droit social, psychologie et divers ateliers en pédagogie*).

Un animateur socio-éducatif : responsable de l'organisation des activités collectives et de leur animation : sorties culturelles ou sportives, repas, activités de médiation... Il mène les accompagnements individuels pour soutenir l'insertion professionnelle : rédaction de CV, de lettres, soutien pour le passage d'examens..., participe à l'élaboration du fonctionnement des actions pédagogiques. (*Formation : DEFA ou BPJEPS en 2 années, pédagogie des actions, approche des publics, techniques d'animation*).

Une psychologue clinicienne : rencontre les jeunes au moment de leur entrée au Centre, reçoit en entretien individuel toute personne le souhaitant. Elle est responsable du partenariat par médical et des actions de prévention dans le Centre et anime les temps d'analyse des pratiques professionnelles. (*Formation : DEA en psychologie clinique et supervisions personnelles*).

Une hôtesse de maison : responsable de l'entretien de toutes les parties communes, de la lingerie, de la coordination des changements de draps des jeunes avec le prestataire extérieur. Elle assure l'entretien des chambres lors des sorties/entrées, de la co-animation des repas collectifs avec l'animateur, organise deux petits déjeuners hebdomadaires, est responsable de l'organisation conviviale lors de réunions. (*Formation : expérience professionnelle dans le domaine du nettoyage, sens du contact, autonomie et prise d'initiatives*).

Un attaché administratif : responsable des écritures comptables et de la tenue des comptes. Il établit le bilan comptable, assure l'accueil téléphonique, encaisse les participations mensuelles des jeunes et tient à jour les prêts/dons/avances ; il effectue des tâches de secrétariat et de mises en forme diverses. (*Formation : Baccalauréat comptabilité*).

Deux veilleurs de nuit : assurent le contrôle d'accès aux bâtiments à partir de 21 H jusqu'à 7h, permettent d'assurer la sécurité technique la nuit, gèrent les éventuelles tensions entre résidents, contribuent à atténuer les inquiétudes de début de nuit de certaines personnes, peuvent proposer des temps conviviaux en soirée. (*Formation : expériences professionnelles similaires, gestion des relations humaines, prises de décision*).

Chaque salarié intervient dans le travail quotidien auprès des personnes accueillies dans le cadre de missions spécifiques à leur fonction.

Par ailleurs, c'est au travers de temps d'échanges, de réflexion et de réunion que nous tentons de donner un sens général à nos multiples actions.

Chaque semaine, l'équipe éducative se réunit pour les réunions de synthèse qui ont pour but d'analyser, non pas la personne, mais son parcours. Deux fois par mois, c'est la réunion de fonctionnement du Centre en alternance avec l'analyse des pratiques et mensuellement, la réunion générale rassemble tous les salariés pour un temps de fonctionnement et/ou de réflexion. Chaque professionnel peut bénéficier de rencontres individuelles avec la psychologue.

La cohérence d'un projet et surtout sa mise en pratique n'est envisageable qu'avec ces différents moments d'échanges entre professionnels, qui, individuellement, apportent une observation à partir de leur mission et de leur expérience.

La formation ou l'information reçue en dehors de la structure est aussi à encourager pour enrichir cette pratique institutionnelle et se place dans une position d'amélioration constante.

A terme, une équipe de bénévoles pourra être constituée pour le développement d'animations ou d'activités spécifiques.

L'admission :

Les jeunes accueillis, dont le comportement et la motivation paraissent compatibles avec l'équilibre du groupe et le bon fonctionnement du Centre, doivent être engagés dans une démarche d'insertion.

Sur la base d'un rapport social envoyé par les partenaires, les demandes sont étudiées en fonction de critères définis dans le projet (âge, revenus, situation sociale et projet professionnel). Une réponse écrite est donnée à chaque sollicitation.

Lorsqu'une place est vacante, un entretien est proposé à un jeune pour confirmer sa situation administrative ; adresse, droits, revenus, écouter son parcours et ses motivations et présenter le fonctionnement du Centre. Cet entretien est mené par un responsable et le(a) future référent(e) social(e).

Un temps de réflexion, variant de 24 à 48 H selon la disponibilité de la chambre, est laissé au jeune, mais il lui est demandé de téléphoner lui même pour donner sa réponse quant à un éventuel accueil.

Parallèlement, la Commission Admission se réunit pour valider ou non cette demande ; une date est fixée pour l'installation et la remise de différents documents.

Les différentes étapes du parcours du jeune au Centre Gutenberg, période d'observation, de consolidation ou prolongation, sont matérialisées par un contrat qui fixe un certain nombre de points.

Le contrat d'accueil d'une durée d'un mois permet d'observer comment le jeune s'adapte à ses nouvelles conditions de vie et comment il s'intègre au groupe.

Le contrat de séjour (1 à 6 mois renouvelable) qui suit, est un engagement réciproque qui fixe, par écrit, les conditions temporelles, les objectifs à atteindre et les moyens.

La prise en charge : Durant son séjour, le jeune a la possibilité de solliciter divers professionnels de l'institution, mais c'est le(a) référent(e) qui coordonne les actions à mener et est en lien avec les partenaires extérieurs.

La fin du séjour est préparée avec le jeune résident. Un bilan est réalisé avec lui, le référent et un responsable, pour évaluer la situation au regard des objectifs fixés à l'entrée. Un soutien quant à la recherche d'un hébergement adapté à la progression du jeune, est fait pour l'accompagner vers un autre lieu.

Selon l'évaluation, une prolongation ou une évolution vers une nouvelle étape de logement est décidée.

Compte tenu de ses spécificités et de ses atouts liés à ses aménagements et à son accompagnement socio-éducatif permanent, le Centre Gutenberg souhaite atteindre ses objectifs, le mieux et le plus rapidement possible :

- **héberger ces jeunes adultes en précarité dans de bonnes conditions,**
- **aider à la consolidation de leur projet d'insertion pour le réaliser progressivement,**
- **faciliter l'accès au droit commun, la formation, l'emploi, le logement, la santé, les droits et devoirs administratifs, juridiques et civiques, à la culture et aux loisirs.**
- **bien faire comprendre les règles de la vie collective et de la société en général afin de favoriser l'acquisition de l'autonomie.**

V- Bilan de l'activité du Centre Gutenberg du 1/12/08 au 31/10/09

Quelques chiffres :

47 résidents : 24 filles et 23 garçons ont été accueillis pendant cette période*

* rappel : capacité d'accueil 31 chambres

Durée de séjour :

17 jeunes ont quitté le Centre, après en moyenne 5 mois de présence.

4 après 1 mois, 3 après 3 mois, 10 après 3 à 10 mois.

Les 7 personnes restées moins de 3 mois n'étaient certainement pas totalement prêtes, mais ont tenté l'expérience soit sur demande des orienteurs, soit par défi personnel.

Destination de sortie :

- 6 inconnues, dont 3 sans avoir prévenu de leur départ
- 7 chez un tiers
- 1 en dispositif d'urgence
- 1 en logement privé
- 2 en Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)

13 personnes ont fait le choix de partir, 1 a été exclue, 3 sont allées en FJT ou logement privé

Profil des résidents :

Age :

Pour la majorité d'entre eux, filles et garçons, il se situe **entre 19 et 24 ans**

Activité :

A leur entrée, **44 résidents avaient une activité :**

- formation mobilisante
- formation qualifiante / alternance
- activité professionnelle; CDD, CDI partiel, CAE

3 n'en avaient pas, dont 2 restés sans activité au moment de leur sortie

Revenus :

44 en ont avec, au minimum, 330 Euros (CNASEA)

Caractéristiques des jeunes :

- Un niveau scolaire très faible ; fin de collège non avérée
- Un faible niveau de qualification professionnelle : aucun diplôme
- Une problématique sociale commune : la discontinuité de leur parcours

Ils se trouvent dans la période de la post adolescence avec les difficultés classiques :

- une vie familiale chaotique, ruptures, drames, placements, abandon...
- avec une envie de reconstruire une vie « idéalisée »
- un besoin d'être aimé et reconnu
- un effet de groupe ; identification et entraînement
- des conduites à risques ; produits divers, mise à mal du corps, actes de délinquance (affaires en cours) ; modes de vie nocturnes....

Comment les aidons-nous ?

- *soutien individuel*
- *espace de parole personnel (psychologue), pour tenter de mettre des mots sur des agissements, des questions, des répétitions*
- *accompagnement et orientation vers des lieux de soins tant au niveau de la prévention classique de médecine générale que pour des soins spécialisés, travail en réseau*
- *activités collectives*
- *cadre institutionnel, veille de nuit (notamment après différentes expériences difficiles ; agressions, vols...)*

Tous connaissent le même type d'écueils :

- difficulté à se projeter dans le long terme, voire le moyen terme pour certains
- grande difficulté à tenir un emploi
- investissement difficile et altéré pour une formation qualifiante
- grande difficulté à anticiper l'avenir, les aspects financiers

Comment les aidons-nous?

- *suivi avec les Missions Locales*
- *travail en réseau avec les associations intermédiaires*
- *travail pédagogique ; gestion d'un budget*

Points positifs / Intérêts du Centre Gutenberg :

Le Centre Gutenberg est un lieu :

- *où l'on vient se poser / se reposer ; une chambre individuelle pour y mettre en œuvre l'autonomie*
- *de rupture avec les lieux collectifs successifs, tout en maintenant des liens sociaux, grâce aux espaces communs, aux autres personnes, aux activités proposées...*
- *de prise en charge globale : pour envisager la poursuite de son projet dans un ensemble qui a du sens en termes de :*
 - *vie personnelle*
 - *situation administrative*
 - *maintien de l'insertion*
 - *et pour envisager un relais vers le logement*

La majorité des jeunes réussissent à mener ces actions de continuité et parviennent à aller de l'avant. Il est néanmoins indispensable que l'équipe soit dans une présence, une vigilance et une organisation du travail qui permette constamment de procurer la sécurité nécessaire à cette évolution.

Le but du Centre Gutenberg est d'accompagner les jeunes jusqu'à une situation ascensionnelle : évolution vers un Foyer de Jeunes Travailleurs, une résidence sociale ou un logement pérenne et éviter un retour vers des dispositifs d'accueil d'urgence.

Centre Gutenberg Personne à contacter :

Laurent HENLE

Directeur Centre Gutenberg

17 Rue Gutenberg PARIS

Tél. : 01.58.01.18.80 - Fax : 01.58.01.10.84

Courriel : centre.gutenberg@corot-entraide.org

Ligne de métro 10 : station Charles Michels - RER C : station Javel - BUS 62, 70, 88

Parcours de vie

M. N. , Né en 1988

Parcours scolaire : Niveau BAC

Situation professionnelle : Contrat d'engagement de volontariat civil

Ressources : 667 Euros

M. N. grandit à l'étranger avec ses parents et y est scolarisé jusqu'au lycée. Au décès de son père, il part, une première fois, en France où il est accueilli dans une famille. Ceci ne dure qu'un temps, car il repart au pays pour y voir sa mère malade.

Il revient à Paris en juin 2009, seul et sans adresse. Il est hébergé une nuit chez une compatriote, puis à l'hôtel durant 2 semaines et courant juillet dans un lieu d'accueil d'urgence collectif.

Très vite, M. N. se rend à la *Mission Locale* qui lui propose un Service civil volontaire qu'il accepte. Il s'agit d'un contrat de 10 mois, rémunéré 667 Euros.

Durant 3 mois, M.N. est hébergé de nuit, puis intègre le Centre Gutenberg le 18 septembre 2009.

M.P. , Né en 1987

Parcours scolaire : au pays jusqu'à 11 ans

Situation professionnelle : en formation qualifiante.

Ressources : 330 Euros

M. P. a rejoint ses parents en 2005, à l'âge de 19 ans. Des tensions familiales apparaissent et il doit quitter le domicile parental. Réfugié « clandestin » dans un Foyer, il se retrouve à la rue et accueilli en chambre d'hôtel par une association depuis le 24 avril 2009.

Intéressé par le bâtiment, il obtient un Contrat de Professionnalisation en 2008, mais l'employeur ne donne pas suite à ce projet.

Il s'avère que M. P. rencontre d'importantes difficultés dans la lecture et l'écriture bien qu'ayant fait un temps de formation pré-qualifiante.

En formation dans le nettoyage industriel jusqu'en janvier 2010, il entre au Centre le 26 octobre 2009 avec le projet d'une mise à l'emploi en lien avec les services de la *Mission Locale*.

Témoignages :

L'accro-branches

« J'ai bien aimé la sortie que vous nous avez proposée à Cergy Pontoise pour l'accro-branches. Cette sortie a réuni notre Centre et les jeunes du Centre Corot. Nous avons tous aimé cette sortie car on a pu faire des connaissances.

Le matin, un groupe faisait du saut à l'élastique tandis que l'autre s'entraînait dans un parcours avec filet pour apprendre à garder l'équilibre.

Puis l'heure du déjeuner est arrivée et nous sommes allés manger au restaurant « *Le Weekend* » Après les photos de groupe, nous sommes partis sur les vrais parcours dans les arbres, sans filet, mais nous étions quand même attachés. C'était vraiment bien.

Je remercie notre Centre et Corot pour cette superbe sortie. »

Mr M.

« *Le bilan* »

Je ne pensais pas que l'équipe de Gutenberg était capable de passer entre les mailles du filet des jeunes déterminés et venant du bitume avec plus d'un tour dans leur sac pour arriver à leur fin.

Au début, la phase N° 1 était de dire oui à tout, mais ils ont joué à notre jeu et ils l'ont contrecarré.

Phase N°2, c'est à peu près au 4è ou 5è mois que l'on se demande ce qu'on fait et en même temps on sait qu'on est super bien ici. Donc, on peut égayer nos journées et nous avons essayé de démanteler le réseau des « Vipères assassines » à la « Kill Bill ».

Mr. Henle: Bill ou papa Henle

Thierry: Atori Hanzo

Aurélié : Black Mamaba

Mme Sammouri, dites Samouraï : Per mer

Ludivine, prononcé Ludivaïne : Vermitta green

Mais bon, on a raté, mais ça nous a fait bien rire...

Là, on arrive à la fin de la prise en charge et je dois dire que la plupart des jeunes ont changé positivement. Bien sûr, on fait un peu plus confiance aux « Vipères assassines » - qui n'est pas un nom péjoratif, loin de là -.

Avant, on avait besoin de leur point de vue personnel pour une décision, et même on prenait comme une agression le fait qu'on décide à notre place, et ces pseudo rebellions se sont soldées par le fait que l'équipe de Gutenberg avait raison. C'est dur à dire. Mais une année à Gutenberg change bien des choses.

Eh !, on est plus des Enfultes, mais des adultes à part entière tout en ayant pas tout à fait les batteries chargées à 100% pour envisager un départ propre comme on dit. Mais là, c'est une question de semaines...

Peace, Melle M.

« J'ai marché longtemps au milieu des gens, vagabondé aussi sans savoir où aller, vers qui me tourner.

Peut-être que j'avais disparu dans d'autres contrées, que je m'étais effacée parmi ces couleurs...

Peut-être que je m'étais oubliée, je n'étais qu'une image, qu'un ombrage.

Et où étaient passés mes rêves d'antan, les batailles d'eau et la marelle et les cachettes !

Longtemps, je me suis cachée et quand ils m'ont retrouvé, je me suis dit « peut-être que moi aussi j'étais quelqu'un, que moi aussi j'existais, peut-être que j'avais le droit aussi de dire « je » et que ceci était réel et vivant. »

Je ne pourrais pas vraiment dire pourquoi, mais je savais que c'était quelque chose d'important. »

Melle A.



COROT ENTRAIDE En bref

Qui sommes-nous ?

Corot Entraide est une association caritative créée en 1973, et déclarée sous le régime de la loi de 1901 en 1983. Elle est reconnue œuvre de bienfaisance depuis 1985 par la Préfecture de Paris et bénéficie d'un agrément délivré par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Quelles sont nos actions ?

Depuis plus de 35 ans, Corot Entraide est au service des personnes en situation de grande précarité à Paris. Au-delà des aides matérielles, bénévoles et professionnels s'attachent à **recréer confiance et lien social** et assurent :

- L'hébergement et l'accompagnement vers l'insertion de jeunes de 18 à 24 ans sans domicile à Paris (220 jeunes par an au Centre Corot, 31 résidents au Centre Gutenberg, CHRS ouvert le 1^{er} décembre 2008).
- Une solidarité de proximité auprès des familles et personnes démunies du XVI^e sud : *épicerie sociale – accompagnement - ateliers* (350 familles accueillies par an).
- L'aide au maintien de la dignité de la personne : *Accueil et aide vestimentaire aux hommes, femmes et enfants en grande difficulté à Paris* (3 600 tenues données par an contre 1€).

Nos moyens

Des femmes et des hommes :

- 100 bénévoles, représentant 12 emplois « équivalents temps plein »
- 17 salariés (13 ETP). Centre Corot : 8 salariés (5,8 ETP) ; Centre Gutenberg : 9 salariés (7,3 ETP)

Des aides matérielles :

- Subventions publiques : 70% du budget
- Dons privés de particuliers et d'entreprises : 30% du budget
- Aides en nature :
 - Vivres, produits d'hygiène, vêtements neufs : collectes et dons, Banque Alimentaire,
 - Prestations informatiques...

Des partenaires publics et privés :

- DASS, DASES, CAF, Département et Mairie de Paris, Conseil Général de l'Ile de France...
- Axa Atout Cœur, Carrefour, Fondation Notre Dame, Nestlé France, PartnerRe, Vivéris ...

Quelques chiffres

Source : Rapport d'activité 2008

Accueil « Jeunes »

Centre Corot

- 220 jeunes hébergés et accompagnés soit,
- 24 400 journées d'accompagnement, 1 693 colis alimentation-hygiène, 402 repas

Centre Gutenberg (ouvert le 01/12/08)

- 24 résidents au 31/12/08

Accueil « Familles »

- 336 familles accueillies
- 59 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène, 38 696 équivalents repas

Accueil au Vestiaire :

- 3670 tenues : 1390 hommes, 880 femmes, 1180 enfants, 220 jeunes

Association COROT ENTRAIDE

Président

Régis d'Hérouville

4 rue Corot 75 016 PARIS - Tél. : 01 45 24 54 46 / Fax : 01 45 20 28 30

Email: contact@corot-entraide.org - Web: www.corot-entraide.org

CHRS - CENTRE GUTENBERG

17 rue Gutenberg 75 015 PARIS

Tél : 01 58 01 18 80 / Fax : 01 58 01 10 84

Email : centre.gutenberg@corot-entraide.org

Directeur : Laurent Henlé – Adjointe de direction : Aurélie Coudé

Pour toute information complémentaire :

Communication : Odile Hoenn - Tél. : 01 45 24 54 46 - hoenn.corot@orange.fr